

ORGANISATION

L'ODEADOM et l'agriculture dans les DOM

Propos recueillis par F-X.G. | France-Antilles Martinique | 28.02.2012



En général, les agriculteurs des DOM souffrent d'être à la fois producteurs et commerçants. « Il leur faut des structures avec des débouchés pour leurs productions et de l'appui technique. »

L'Office de développement agricole des départements d'outre-mer (ODEADOM), est l'organisme en charge de gérer les fonds européens du POSEI et les fonds nationaux à destination de l'agriculture des cinq départements d'outre-mer depuis plus de 25 ans.

Depuis un an, Isabelle Chmitelin assure la direction de l'ODEADOM. Hier, au salon international de l'agriculture, l'Office de développement agricole des départements d'outre-mer a présenté ce qui s'apparente à un bilan, d'autant plus que le recensement agricole lancé en 2010 a été complètement analysé.

« La tendance est la même qu'en métropole avec quelques disparités », soutient la directrice.

Les surfaces agricoles utiles (SAU) diminuent (d'environ 20% aux Antilles et 2% à la Réunion), comme le nombre des exploitations (-35% en Guadeloupe - 59% en Martinique, -18% à la Réunion). Seule la taille de celles-ci augmente (+17% en Guadeloupe, + 89% à la Martinique et + 19% à la Réunion).

En Guyane, c'est l'effet inverse, la SAU est en hausse de 8% et le nombre d'exploitations en hausse de 13%.

LA FORMATION DES AGRICULTEURS

Isabelle Chmitelin a insisté sur la question de la formation des agriculteurs.

« En métropole, 60% des exploitants sont formés. En Outre-mer, ils représentent moins de 20% et c'est en Guyane que le taux de formation est le plus bas, c'est là aussi qu'il y a le plus de jeunes agriculteurs... Ils s'installent sans les aides. »

En général, les agriculteurs des DOM souffrent d'être à la fois producteurs et commerçants. « Il leur faut des structures avec des débouchés pour leurs productions et de l'appui technique. »

Les agriculteurs domiens payent très cher le prix des intrants, subissent les aléas climatiques violents, la pression parasitaire inhérente au milieu tropical...

Si ce n'est pas dans les attributions de l'ODEADOM de régler ce problème de formation, l'office peut agir grâce à un appui technique. Ainsi, l'office a débloqué 7,5 millions d'euros en 2011 pour le réseau d'innovation technique et agricole via le CIRAD.

Le total des aides POSEI distribuées par l'ODEADOM s'élève à 260 millions d'euros par an.

129 millions d'euros vont à la banane ; 75 millions d'euros à la canne, 13,8 millions d'euros pour la production animale et 12,6 millions d'euros pour la production de diversification végétale.

En plus de cela, l'Etat contribue à hauteur de 60 millions d'euros qui ont été abondés en 2009, de 40 millions intégrés au POSEI (c'est une mesure du conseil interministériel de l'Outre-mer).

13 millions ont déjà été affectés en 2011, 6 en 2010. Une aide supplémentaire de 8 millions d'euros a été abondée sur les fonds d'Etat en 2011.



Isabelle Chmitelin assure la direction de l'ODEADOM.

F-X.G. Agence de presse GHM

- TROIS QUESTIONS À GABRIELLE NICOLAS, présidente de l'ODEADOM : « Qu'on remplisse notre rôle d'office de développement »



Depuis un an que vous présidez le conseil d'administration de l'office, quelle est votre analyse ?

J'ai constaté que l'office est vu avant tout comme un organisme de paiement et de contrôle, pas comme un organisme de développement. Je voudrais que cette vision change, qu'on remplisse vraiment notre rôle d'office de développement et que les professionnels qui siègent au conseil d'administration y prennent leur place de professionnels pour orienter les choses.

Que faire pour mettre le développement au coeur de l'office ?

Il faut et c'est ce qui est en train d'être fait, qu'au niveau local, dans les départements, on ait des orientations plus précises et qu'elles soient réellement défendues au sein du conseil

d'administration par les professionnels. Parce que l'ODEADOM est en lien direct avec les ministères de tutelle et peut faire prendre en compte nos besoins, nos spécificités et nos attentes. Dans ce cadre-là, on doit pouvoir se fixer des objectifs de développement avec de réels impacts sur l'agriculture ultramarine.

Pour autant ce n'est pas à l'office de faire de la formation...

Le problème de la formation fait suite au résultat du recensement. Par exemple, en Guyane, région dont je suis issue, quand on commence le métier, ce n'est pas forcément parce qu'on a une formation agricole, mais surtout parce que c'est une passion. Quand j'ai commencé, je n'avais pas de diplôme agricole, j'avais un bac scientifique et ma passion. Après les gens se forment... Aujourd'hui, j'ai un diplôme d'ingénieur en agriculture.

Agence de presse GHM